



**REVUE DE PRESSE TOURISTIQUE**  
**Des 1<sup>er</sup> et 2 juin 2022**

Mission Communication

# SOMMAIRE

## 01 **ECONOMIE** .....P3

EVANEOS : LE PANIER MOYEN DES VOYAGEURS GRIMPE A 7 144 EUROS.....P3

UN NOUVEAU DATA LAB POUR RENFORCER LA COMPETITIVITE DU TOURISME .....P3

## 02 **CORSE**.....P5

L'ATC DEPLOIE SA CAMPAGNE DE PROMOTION DE L'ILE.....P5

## 03 **DIVERS**.....P6

SELECTOUR : NATALE SCAGLIA PREND LA TETE DE LA COOPERATIVE.....P6

RATTACHEMENTS MINISTERIELS : LE TOURISME A BERCY, DES PRECISIONS SUR  
LE TRANSPORT .....P6

## ECHO TOURISTIQUE DU 1 ER JUIN

### EVANEOS : LE PANIER MOYEN DES VOYAGEURS GRIMPE A 7 144 EUROS

<https://www.lechotouristique.com/article/evaneos-le-panier-moyen-des-voyageurs-grimpe-a-7-144-euros>

Après deux années en dent de scie, Evaneos entrevoit un été prometteur, au regard des tendances de réservations couvrant la période juin-septembre 2022.

Sans surprise, l'Europe du Sud fait un carton. La Grèce, l'Italie et les Etats-Unis arrivent en tête des demandes de réservations internationales sur la plateforme française d'agences locales. En France, la Corse, la Bretagne et l'Auvergne Rhône Alpes constituent les régions les plus demandées. L'Hexagone était, avant la pandémie, plus marginale dans la demande de l'entreprise.

Une clientèle plus jeune

Sur l'ensemble des destinations, la durée moyenne de séjour est passée de 12 jours en 2021 à 14 jours en 2022. « Désireux de trouver des séjours uniques, hors des sentiers battus et circuits classiques, les voyageurs sont également prêts à octroyer un budget plus important à leurs vacances, commente Evaneos. Ainsi, le panier moyen a lui aussi augmenté, passant de 4 987 euros en 2021 à 7 144 euros pour l'été 2022. »

La hausse du budget s'explique aussi par un changement significatif de clientèle, assure la plateforme. Les groupes d'amis et les familles avec de jeunes enfants représentent la première clientèle d'Evaneos pour cet été (22% des réservations totales vs 15% en 2021). En 2021 la majorité des réservations étaient effectuées par les couples de plus de 50 ans (27% en 2021 vs 21% en 2022).

## TOURMAG DU 2 JUIN

### EUROPE : UN NOUVEAU DATA LAB POUR RENFORCER LA COMPETITIVITE DU TOURISME

[https://www.tourmag.com/Europe-un-nouveau-data-lab-pour-renforcer-la-competitivite-du-tourisme\\_a114159.html](https://www.tourmag.com/Europe-un-nouveau-data-lab-pour-renforcer-la-competitivite-du-tourisme_a114159.html)

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et la Commission européenne du tourisme (CET) collaborent et innovent, en créant un "Data Lab", visant à renforcer la compétitivité des pays membres en s'appuyant sur l'analyse du marché. Plus de 30 pays d'Europe se sont mis d'accord pour partager savoir et meilleures pratiques,

dans le but de renforcer la compétitivité du tourisme et de soutenir la reprise du secteur dans l'ensemble de la région.

Plus de 30 pays d'Europe se sont mis d'accord pour partager savoir et meilleures pratiques, dans le but de renforcer la compétitivité du tourisme et de soutenir la reprise du secteur dans l'ensemble de la région.

Ce projet, c'est le réseau du Data Lab, placé sous la direction de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et de la Commission européenne du tourisme (CET), qui servira de plateforme pour l'échange de meilleures pratiques, et notamment de savoir-faire en matière de gestion et d'analytique des données.

"Les utilisateurs pourront aussi partager leurs connaissances en ce qui concerne l'identification de sources de données pertinentes, l'exploitation des mégadonnées (big data) et la mise en place de systèmes d'analyse du marché, précise l'OMT dans un communiqué.

Les organisations nationales du tourisme (ONT) et les administrations nationales du tourisme (ANT) d'Europe pourront toutes participer au Data Lab, de même que d'autres partenaires".

### **Bâtir un secteur du tourisme plus résilient, plus innovant et plus durable**

"Le Data Lab de l'OMT et de la CET est un exemple d'innovation et de collaboration pour renforcer la compétitivité des pays en s'appuyant sur l'analyse du marché. Les organisations du tourisme seront ainsi mieux préparées alors que le secteur progresse sur le plan de la numérisation et de l'exploitation des données", a déclaré la directrice exécutive de l'OMT, Zoritsa Urosevic.

"En favorisant l'échange de savoir grâce à cette initiative du Data Lab de l'OMT et de la CET, nous allons offrir aux destinations une plateforme pour collaborer et pour constituer un fonds collectif de connaissances, ce qui est crucial, surtout dans les périodes difficiles, a ajouté le Directeur exécutif de la CET, Eduardo Santander, lors du lancement du réseau.

Nous voulons croire que cette initiative va aider nos membres à minimiser les risques et accroître la compétitivité en vue de bâtir un secteur du tourisme plus résilient, plus innovant et plus durable dans les années qui viennent".

Par ailleurs, une enquête réalisée récemment par l'OMT et la CET sur les besoins et l'utilisation des données a montré que les questions liées à l'accès aux données, au coût et aux compétences semblaient être parmi les principaux obstacles rencontrés par les ONT et les ANT dans toute l'Europe.

À cet égard, "le réseau va explorer les moyens de mieux comprendre les besoins actuels en matière de données, d'étoffer les connaissances et d'être mieux à même d'apprendre les uns des autres" a indiqué la Directrice de l'OMT chargée de l'analyse du marché et de la compétitivité du tourisme, Sandra Carvão.

Pour la suite, le Data Lab OMT/CET va proposer des activités de renforcement de capacités pour les membres sous la forme de webinaires et de séances de réseautage.

## CORSE MATIN DU 2 JUIN

## L'ATC DEPLOIE SA CAMPAGNE PROMOTIONNELLE DE L'ÎLE

leurs vœux. Plusieurs réponses sont possibles pour chaque formation : être accepté (« oui »), être accepté sous condition (« oui si », pour des filières universitaires qui demandent à l'étudiant de suivre un parcours d'accompagnement pédagogique ou personnalisé), être en liste d'attente ou encore être refusé (pour les filières sélectives). On notera que Parcoursup subit à nouveau les conséquences du Covid après deux années déjà perturbées. Pour la session 2022, les épreuves écrites de spécialité, dont les notes doivent normalement figurer sur Parcoursup, ont eu lieu pour la première fois. Mais elles ont été reportées de mars à mai du fait de la pandémie, et n'ont par conséquent pas pu être prises en compte dans les dossiers des élèves.

**TOURISME****L'ATC déploie sa campagne de promotion de l'île**

Depuis le 16 mai, le message est diffusé sur les principaux médias français et gagne peu à peu le reste de l'Europe. La cam-

pagne de promotion déployée par l'Agence du tourisme de la Corse fait cette année la part belle à la « désaisonnalisation » de l'activité touristique, tant du point de vue du calendrier que de la géographie, en donnant des coups de projecteurs appuyés sur des acteurs, des événements et des propositions de découverte répartis sur l'ensemble du territoire insulaire. Sous le slogan « Mi chjamu Corsica », l'objectif principal est « de faire de la Corse une terre d'aventure tout au long de l'année et de valoriser toutes les expériences à vivre », souligne l'ATC, qui souhaite démontrer que la Corse peut se vivre « à travers une série de temps forts qui rythmeront l'ensemble des saisons ». C'est donc ici la fameuse notion d'expérience qui est proposée aux visiteurs, portée dans les clips promotionnels par la voix off de la chanteuse Diana Saliceti, la mélodie *Mi Ne Vogu* du groupe Vitalba et des instantanés qui sont autant de moments d'aventure capturés. Pour la stratégie multicanal internationale, le slogan en langue corse « Mi chjamu Corsica » est conservé pour la France et l'Italie, puis décliné dans

DOC CM

toutes les langues d'origine pour tous les autres marchés cibles. C'est en France, Italie, Belgique, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne, Autriche, Scandinavie, Suisse, Espagne, Luxembourg que le plan médias est déployé sur tous les supports traditionnels et en ligne, le tout pour un budget global annuel de 6 millions d'euros.

**CINÉMA****« La Petite Bande » s'affiche**

Très attendu, le nouveau film du réalisateur de Santu Petru di Venacu, Pierre Salvadori, sortira sur les écrans le 20 juillet prochain. *La Petite Bande*, intégralement tourné dans le Centre Corse et à Sartène, distribué par Gaumont, met en avant une bande de jeunes écologistes en herbe. Le film risque d'être l'une des belles surprises de l'été et l'on espère que Pierre Salvadori, aujourd'hui installé du côté d'Oletta, viendra présenter le film dans les cinémas de Corse. La bande originale de ce long métrage est assurée par le compositeur Pierre Gambini.

**ECHO TOURISTIQUE DU 2 JUIN****SELECTOUR : NATALE SCAGLIA PREND LA TETE DE LA COOPERATIVE**

Les assemblées générales annuelles de Selectour ont eu lieu ce 31 mai à l'hôtel InterContinental Paris – Le Grand. À cette occasion, les membres du conseil d'administration ont procédé aux votes pour remplacer les administrateurs sortants de la coopérative. Une élection qui signe aussi la fin du mandat de Valéry Muggeo, président depuis quatre ans.

Natale Scaglia est élu pour deux ans. © LinkedIn

« Laurent Abitbol, son directoire et le conseil d'administration adressent leurs sincères félicitations au nouveau président de la coopérative : Natale Scaglia », explique un communiqué de presse de ce jour. Visage bien connu de la distribution, Natale est président de Selectour Vairon Voyages.

Par ailleurs, quatre administrateurs ont été reconduits au sein du conseil d'administration, annonce le communiqué du réseau Selectour : Isabelle Clerc, Nicolas D'Hyères, Laurent Bailleul, Natale Scaglia.

Mais au fait, quel est le rôle du président de la coopérative ? « Animer le réseau des agences, les entrants/sortants, animer les forces de vente et la marque », nous avait répondu Laurent Abitbol en 2018. Le directoire, lui, gère les relations avec les partenaires comme les voyagistes, et notamment les contrats de distribution.

**ECHO TOURISTIQUE DU 2 JUIN****RATTACHEMENTS MINISTERIELS : LE TOURISME A BERCY, DES PRECISIONS SUR LE TRANSPORT**

<https://www.lechotouristique.com/article/rattachements-ministeriels-le-tourisme-a-bercy-des-precisions-sur-le-transport>

La question était restée en suspend depuis l'annonce du gouvernement d'Elisabeth Borne, qui avait laissé les secteurs du tourisme et du transport orphelins.

Un décret publié ce 2 juin au Journal officiel indique que le secteur du tourisme est rattaché au ministre de l'Economie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire, numéro deux de l'exécutif. Le tourisme arrive

cependant en queue de peloton d'une longue liste d'attributions qui comprennent également les petites et moyennes entreprises ou le commerce.

Dans le gouvernement Castex, le secteur était rattaché conjointement au Quai d'Orsay et à Bercy depuis décembre 2021, Jean-Baptiste Lemoyne ayant alors hérité d'un nouveau portefeuille suite à la démission d'Alain Griset. Il avait ainsi repris les attributions de l'ex-ministre chargé des Petites et moyennes entreprises (PME), devenant par la même occasion ministre délégué.  
Bercy, pas Matignon

Ce texte vient-il doucher les espoirs des professionnels qui réclament la nomination d'un ministre, ou au moins d'un secrétaire d'Etat dédié au secteur, lors de la formation du gouvernement définitif ? Une chose semble sûre en tout cas : le secteur n'est pas rattaché à Matignon, contrairement à ce que demandaient notamment les Entreprises du Voyage. Le syndicat espérait aussi voir Jean-Baptiste Lemoyne reconduit dans ses fonctions. Seul indice éventuel sur ce point : lors de la passation de pouvoirs de son équipe, Bruno Le Maire a salué le travail effectué par Jean-Baptiste Lemoyne auprès des TPE et PME : « Je n'ai pas de doute que nous aurons prochainement l'occasion de travailler à nouveau ensemble », avait ainsi lancé le patron de Bercy.

Qui, donc, pour incarner notamment le plan de reconquête et de transformation du tourisme présenté par l'ex-Premier ministre Jean Castex en novembre 2021 ? Il faudra sans doute attendre les législatives pour le savoir.

### **Le Transport entre deux ministères**

Le texte apporte également des précisions concernant le secteur du transport : Amélie de Montchalin, à la Transition écologique et à la Cohésion des territoires, et Agnès Pannier-Runacher, à la Transition énergétique, se partagent les attributions de Barbara Pompili, ancienne ministre de la Transition écologique, mais aussi de Jean-Baptiste Djebbari, l'ex-ministre des transports.

Amélie de Montchalin hérite notamment des questions de développement durable, de la protection de la biodiversité, de l'aménagement et de la lutte contre l'étalement urbain. Conjointement avec le ministre de la Transition énergétique, la ministre de la Transition écologique prévoit aussi « l'adaptation au changement climatique, à la qualité de l'air et la réglementation technique des véhicules ». De son côté, Agnès Pannier-Runacher définit et met en oeuvre « la politique de l'énergie, afin, notamment, d'assurer la sécurité d'approvisionnement et l'accès à l'énergie, de lutter contre le changement climatique et de promouvoir la transition énergétique ». Dans le détail, elle « prépare et met en oeuvre la politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre » et « promeut une gestion durable des ressources rares en matière minière ». C'est elle qui prend l'autorité sur la direction générale de l'énergie et du climat, qu'elle partage avec Amélie de Montchalin sur les questions de changement climatique, de qualité de l'air et de réglementation technique des véhicules. Mme Pannier-Runacher sera aussi « compétente » en matière de développement des énergies durables et de construction de nouveaux réacteurs nucléaires mais aussi de « décarbonation et d'électrification du secteur des transports routiers, en particulier, de conversion du parc automobile et de développement des infrastructures de recharge des véhicules électriques ».



# Atc.corsica

Site professionnel du tourisme Corse